



## Découvrir et respecter la côte sauvage

1 DOCUMENT - Publié le 23 août 2019

*Située sur les communes du Pouliguen, de Batz-sur-Mer et du Croisic, la côte sauvage s'étire de la pointe de Penchâteau à l'est, à la jetée du Tréhic à l'ouest. La Côte sauvage est un site protégé !*



**Decouvrir\_respecter\_cote\_sauvage.pdf**

(.pdf, 1,1 Mo)



TÉLÉCHARGER



FEUILLETER



**Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique**

3 Avenue des Noëllés  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 02 51 75 06 80